

ACTION URGENTE

LE YÉMEN ANNONCE QU'IL DÉTIENT UN JOURNALISTE

Le ministre de l'Information a annoncé que les autorités yéménites détenaient le journaliste Muhammad al Maqalih. Cependant, les autorités refusent toujours d'indiquer où il se trouve et de fournir d'autres informations à son sujet. Cet homme risque de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Muhammad al Maqalih a été enlevé le 17 septembre 2009 par des hommes en civil. Il semble que ses ravisseurs étaient des membres des forces de sécurité. Des témoins ont indiqué à sa famille qu'il avait été emmené par un groupe d'hommes qui étaient arrivés à bord d'un minibus de couleur blanche dont les plaques d'immatriculation étaient masquées. Le ministère de l'Information a annoncé officiellement en décembre 2009 que les forces de sécurité détenaient cet homme. On ignore quelle branche des forces de sécurité le détient, où il est détenu ainsi que les raisons de sa détention.

Muhammad al Maqalih est journaliste et membre du Parti socialiste yéménite (PSY). Les défenseurs des droits humains présents au Yémen pensent qu'il a probablement été enlevé par des membres des forces de sécurité en civil pour avoir critiqué le gouvernement, notamment au sujet des affrontements entre l'armée et les disciples d'un dignitaire musulman chiite à Saada. Ses commentaires dénonçant les homicides de civils par l'armée avaient été publiés sur le site Internet du PSY (<http://www.aleshteraki.net>).

La famille de Muhammad al Maqalih a organisé devant le bureau du président trois sit-in de protestation auxquels se sont joints des journalistes et de simples citoyens. « *Notre première demande est que les autorités nous disent où il se trouve et qu'elles nous autorisent à voir comment il se porte, a déclaré à Amnesty International Bilal al Maqilah, un des enfants du journaliste. Notre demande ultime est qu'il soit libéré.* »

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

v demandez aux autorités d'indiquer où et pourquoi Muhammad al Maqalih est détenu ;
v soulignez que si cet homme est détenu uniquement pour avoir critiqué le gouvernement il est un prisonnier d'opinion et devrait être libéré immédiatement et sans condition ;
v exhortez-les à veiller à ce que Muhammad al Maqalih soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il lui soit permis sans délai et régulièrement de consulter l'avocat de son choix, d'entrer en contact avec ses proches et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

Veillez envoyer vos appels avant le 2 mars 2010.

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Mutaher Rashad al-Masri
Ministry of Interior
Sana'a
République du Yémen
Fax : +967 1 332 511 /
+967 1 514 532 / +967 1 331 899
Courriel : moi@yemen.net.ye
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Président de la République :

His Excellency 'Ali 'Abdullah Saleh
Office of the President of the Republic
of Yemen
Sana'a
République du Yémen
Fax : +967 1 274 147
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Copies à :

Ministre des Droits humains
Her Excellency Dr Houda 'Ali 'Abdullatif
al-Baan
Ministry of Human Rights
Sana'a
République du Yémen
Fax : +967 1 444 838/
+967 1 419 555 / +967 1 419 700
Courriel : mshr@y.net.ye

Veillez adresser des copies de votre courrier aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 246/09 (MDE 31/011/2009)

Voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE31/011/2009/en>, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE31/013/2009/en>
et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE31/015/2009/en>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LE YÉMEN ANNONCE QU'IL DÉTIENT UN JOURNALISTE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Yémen, les personnes qui critiquent l'État sont fréquemment arrêtées, détenues, enlevées et frappées.

La région de Saada, dont les habitants sont majoritairement des membres de la minorité chiite zāidite du pays, a connu plusieurs périodes de conflits ces dernières années. Un certain nombre d'affrontements armés ont eu lieu entre les forces de sécurité gouvernementales et les disciples d'Hussein al Huthi, dignitaire zāidite tué en 2004. La dernière vague de violence a commencé à la mi-août 2009, lorsque cette province a été placée de fait en état d'urgence. Les forces gouvernementales ont mené une série d'attaques, notamment des bombardements de villages et de villes, vraisemblablement afin d'éliminer les sympathisants d'Hussein al Huthi.

Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques visant directement des civils, ainsi que les attaques aveugles et disproportionnées. Les autorités yéménites et les partisans armés d'Hussein al Huthi sont légalement tenus de respecter ces dispositions et doivent veiller à ce que leurs forces s'abstiennent de mener ce type d'attaques illégales.

Amnesty International a demandé au gouvernement du Yémen d'enquêter de manière exhaustive et dans les meilleurs délais sur toutes les allégations faisant état de graves violations commises par ses forces, notamment d'un raid aérien, le 16 septembre 2009, sur le village d'Adi, à proximité de Harf Sufyan, dans la province d'Amran (située près de celle de Saada), qui aurait tué environ 80 civils.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le communiqué de presse d'Amnesty International du 17 septembre 2009 intitulé *Yémen. L'Arabie saoudite doit aider les personnes fuyant les affrontements faisant rage dans la région de Saada* (<http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/yemen-saudi-arabia-must-assist-refugees-fleeing-sa%E2%80%99da-fighting-20090917>).

Action complémentaire sur l'AU 246/09, MDE 31/003/2010, 19 janvier 2010

